

Verniolle, le 10 novembre 2017

À l'attention de Messieurs les Présidents
des Intercommunalités membres du périmètre SCoT

Objet : lancement de la concertation
publique
Dossier suivi par : Muriel Giraud
05.61.69.01.61 [mobilites@scot-vallee-
ariego.fr](mailto:mobilites@scot-vallee-
ariego.fr)
Nos réf. : NM/MG/2017-002



Monsieur le Président, Cher Collègue,

Parce que la mobilité représente un enjeu majeur d'attractivité de notre territoire, les élus du SCoT se sont lancés depuis le 10 octobre 2017, dans une démarche d'élaboration d'un Plan Déplacements à l'échelle de ses trois EPCI constitutifs.

Aussi, dès à présent, nous avons souhaité l'ouverture d'un registre de concertation pour consigner l'ensemble des doléances du public au sein du Syndicat de SCoT et de chaque établissement public.

Pour cela, je vous demanderais de bien vouloir mettre à la disposition de nos concitoyens le registre ci-joint et ce, jusqu'à l'automne 2018. Installé dans un espace confidentiel, ce registre sera accompagné d'un dossier technique que nous vous mettrons à disposition au fur et à mesure de la démarche. Je vous informe également qu'un registre dématérialisé est disponible à l'adresse suivante : mobilites@scot-vallee-ariego.fr.

Nous vous laissons le soin d'une éventuelle information portée dans vos publications intercommunales.

Enfin, nous vous informons qu'à l'issue des travaux du Plan Déplacements, ce registre vous sera demandé en retour afin d'être versé comme pièce au *Bilan de Concertation*.

Nous restons à votre disposition si nécessaire au 05 61 69 01 61 ou par courriel à l'adresse mobilites@scot-vallee-ariego.fr.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Cher Collègue, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

M. Numen MUÑOZ,
Président de la Commission Mobilité.

